Evolution du secteur

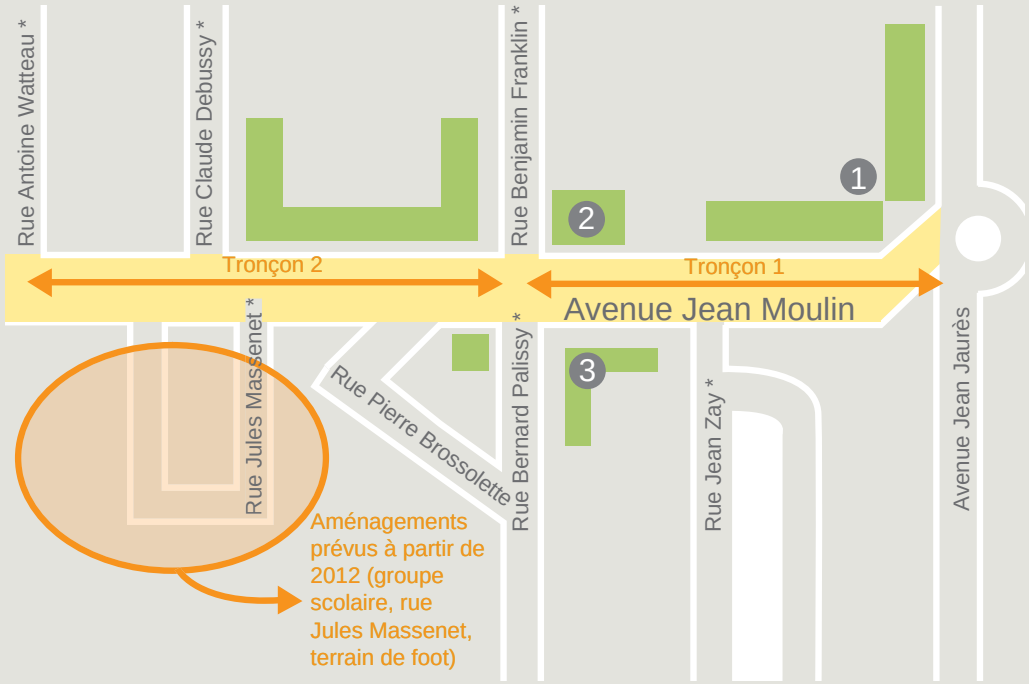

1 – Résidentialisation de l'ensemble des logements d'habitat social
2 – Parking de 70 places
3 – Reconstruction/démolition du centre commercial Palissy

* Réaménagement des voiries perpendiculaires à l'avenue Jean Moulin

AD - Service Communication - Ville de La Chapelle Saint-Luc

Ville de La Chapelle Saint-Luc

Rue du Maréchal Leclerc
BP 10082
10602 La Chapelle Saint-Luc

Ville de La Chapelle Saint-Luc — Grand Troyes Communauté d'Agglomération — ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

mieux vivre ENSEMBLE
RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND TROYES

Programme de Rénovation Urbaine
Chantereigne-Montvilliers

Requalification de l'avenue Jean Moulin (Phase 2)

La Chapelle Saint-Luc

Dans le cadre des opérations du Projet de Rénovation Urbaine du quartier Chantereigne-Montvilliers, **des travaux de requalification de l'avenue Jean Moulin** vont être entrepris en juin 2011 par le Grand Troyes et la Ville de La Chapelle Saint-Luc.
Articulés en plusieurs phases, ces travaux permettront de requalifier l'espace public par la réfection de voirie et des trottoirs, la création de liaisons douces (pistes cyclables, cheminements piétons sécurisés) et par le réaménagement paysager du secteur.

Information Riverains - juin 2011

La Ville de La Chapelle Saint-Luc et ses partenaires investissent pour votre cadre de vie.

Opération

Requalification de l'avenue Jean Moulin
Phase 2

→ Objectifs :

- conforter l'avenue comme un axe structurant du quartier ;
- donner sa place aux différents modes de circulation (automobiles, bus, piétons, pistes cyclables).

→ Durée des travaux :

La durée des travaux est de 5 mois environ.

Tronçon de l'avenue Jean Jaurès à la rue Bernard Palissy

► Début des travaux : juin 2011
► Fin des travaux : juillet 2011

Tronçon de la rue Bernard Palissy à la rue Antoine Watteau

► Début des travaux : août 2011
► Fin des travaux : octobre 2011

→ Financement :

Cette opération de 1 000 000 euros H.T est financée par le Grand Troyes, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, le Fonds Structurel Européen FEDER.
La Ville de La Chapelle Saint-Luc prend en charge le financement de l'éclairage public.

→ Nature des travaux :

- le renouvellement de la voirie et des trottoirs,
- la végétalisation de l'espace,
- la création de pistes cyclables,
- le renouvellement de l'éclairage public.

Information

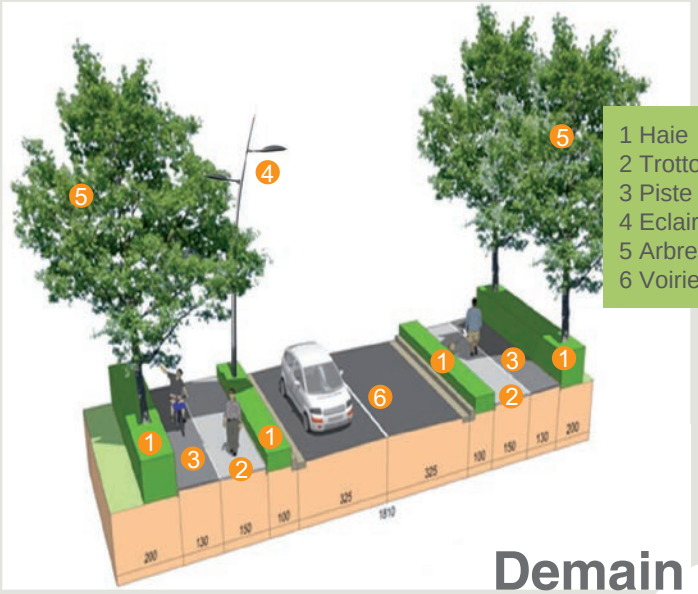

1 Haie
2 Trottoir
3 Piste cyclable
4 Eclairage public
5 Arbres (frênes agés de 3 à 5 ans)
6 Voirie

« UNE VOIRIE SECURISEE, RENOUVELEE, VEGETALISEE ET MIEUX ECLAIREE »

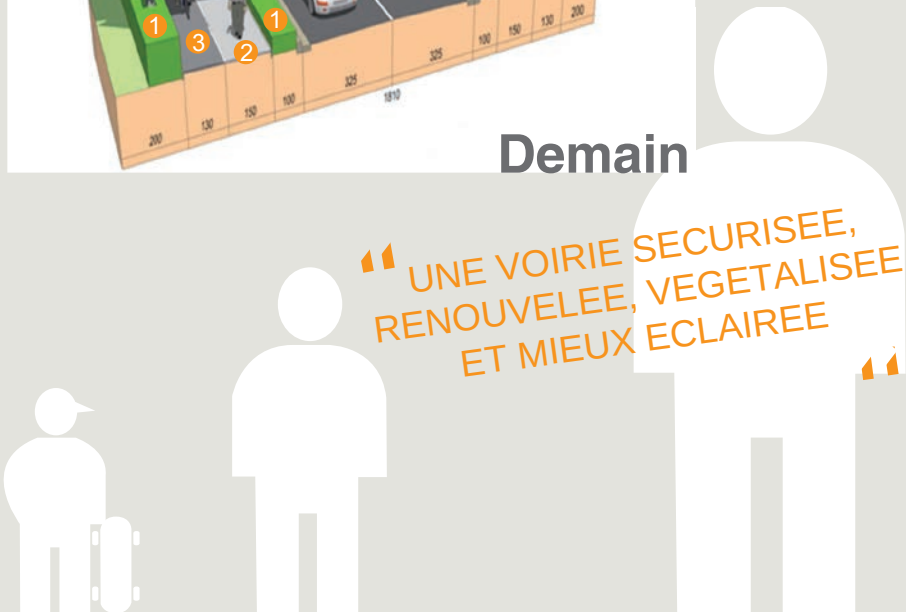

Information